

## LASURE PHASE SOLVANT

### 1. Destination

Lasure de finition ou d'entretien courant sur bois fortement exposés pour chalets, portes, volets, fenêtres, charpentes, bardages, barrières, ...

### 2. Propriétés

Coloration : laisse apparent le veinage du bois tout en colorant.

Insecticide : protection répulsive de la surface des bois, empêche la ponte des insectes.

Fongicide : évite le développement des champignons de bleuissement et moisissures sur les bois sains. Hydrofuge : imperméabilise le bois tout en le laissant respirer. Anti UV : protège contre le grisaillement du au rayonnement solaire.

Microporeux : ne s'écaille pas, ne cloque pas, s'entretient par réapplication après simple brossage.

### 3. Mode d'emploi

Selon les conditions et prescriptions définies par le DIU 59.1. Support et conditions atmosphériques : ne pas appliquer à l'extérieur par temps de pluie, brouillard, neige ; en dessous d'une température de 5° C ; au dessus de 35° C.

Les bois doivent être propres et secs (humidité à 20 %).

Produit prêt à l'emploi sans dilution. Remuer avant emploi et en cours d'utilisation. Brosse ou pistolet.

Séchage à 20° C – HR 65 % :

Hors poussière : 6 heures ; Manipulable : 8 heures ; Recouvrable : 10-12 heures.

Rendement par couche : Variable selon la nature du bois. Sur bois brut : 12 à 14 m<sup>2</sup>/l. Sur bois raboté ou poncé : 16 à 20 m<sup>2</sup>/l.

Nettoyage du matériel : White spirit

Classification : AFNOR NFT 36005. Famille 1 Classe 4a. Satisfait la norme NFT 34202

Produit réservé aux utilisateurs professionnels

### 4. Caractéristiques

Aspect : Film sec et satiné

Forme : Onctueuse

Densité : 0.91

Extrait sec : 50/53 %

Solvant : 1940WS

Résine : Alkyde complexe

Pigment : Oxyde de fer transparents solides à la lumière

Teinte : Chêne, Chêne claire, Chêne moyen, Chêne doré, Chêne foncé, Noyer

Point éclair : Compris entre 21 et 55° C

Matières actives : Insecticide et Fongicide

Utilisation : Intérieur / Extérieur

Condition de stockage : Entre 5 et 40° C

Délai de stockage : 1 an en emballage hermétique d'origine

### 5. Stockage et étiquetage

- R 10 : Inflammable
- S 2 : Conserver hors de la portée des enfants
- S 23 : Ne pas respirer les vapeurs
- S 24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux
- S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- S 51 : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées
- S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales et la fiche de données de sécurité